

# INFOS

## Milieux aquatiques

### Un avenir pour l'ONEMA ?

Le rapport de la Cour des comptes rappelle d'une manière globale l'évolution des missions de l'établissement au moment du passage du CSP à l'ONEMA (notamment de la police de la pêche à celle de l'eau et des milieux aquatiques), et ce à partir de 2007.

Il met en évidence des carences au niveau de la tutelle du Ministère de l'Ecologie vis-à-vis de l'ONEMA, à la fois dans son fonctionnement, et au regard des relations avec la présidence du Conseil d'administration de notre établissement.



Il souligne le manque de moyens humains et de compétences, ainsi qu'un budget inadapté pour réaliser les missions de l'établissement.

De ce fait, il est évident que l'ONEMA n'était pas en mesure de remplir ses missions : autant gravir l'Everest en tongs et en short ; c'était et c'est toujours mission impossible. Dès le départ les dés sont pipés.

Nous considérons que ce rapport, sur certains aspects ou analyses manque d'objectivité et nous le devons bien entendu aux rapporteurs et aux personnes que les auteurs de ce rapport ont rencontrées.

Aujourd'hui, il faut bien avouer que nous avons un grand nombre de détracteurs ou de partenaires qui se frottent les mains au regard de notre situation. Nous ne sommes plus les plus beaux mais des vilains petits canards. Nous, les agents de l'environnement, sommes des gens crédules car nous avons cru les belles paroles de l'équipe dirigeante que l'on pensait être de bons pères de famille. Leurs histoires nous ont endormis (enfin presque) et aujourd'hui, notre réveil est assez pénible. Nous avons une bonne « gueule de bois ».





Changement de cap avant la parution du rapport : Lavarde est prié de quitter le « Batho » ! Enfin une bonne chose !

Il doit être félicité pour sa gestion financière, les marchés publics et l'ensemble de la gestion informatique. C'est le moins que l'on puisse faire, merci mon seigneur et maître!

La Cour des comptes dans sa grande froideur n'aborde pas l'aspect humain, elle est aussi glacée que le papier sur lequel elle écrit. Le conflit social de 2010-2011 se résume à la non-sanction des agents qui revendiquaient l'égalité, la parité, l'avenir de leurs Corps et de leur retraite (toujours pas acquise) : quelle tristesse.

Tout est bon pour noircir du papier et enfoncer le clou, là ou cela n'a pas lieu d'être.

- Sommes-nous responsables de la pollution de l'eau par les nitrates ? Non, pourtant l'auteur a connaissance de la circulaire du 12/11/2010. « Y a-t-il un pilote dans l'avion ? » Fort heureusement, il est piloté par les DDT (M) : ONEMA non coupable. Ce manque de précision, de justesse ou d'analyse nous dérange.

- Cela continue avec la méconnaissance des textes sur le régime indemnitaire des personnels.

En réalité, je pense qu'un sale type (un ami forcément) agite un bout de chiffon rouge au devant de notre rapporteur et ce dernier mord sur tout systématiquement; bref passons! Nous nous arrêterons sur ces deux exemples là.

Préoccupons-nous de la semaine à 4 jours de service, en quoi dérange-telle ? Même la réponse de la Ministre attire notre attention sur le point. Aie ! On parle bien de l'ARRT mise en place par la gauche, et qui devait être ... accompagnée de 10 % d'effectifs en plus pour compenser. Mais, nous rêvons ?!

Des responsables régionaux et départementaux ne sont pas satisfaits, alors évaluons. Certes, il y a des difficultés mais ce n'est pas insurmontable, alors discutons. Il faut bien se comprendre. Les agents font plus que 7h41 et souvent 9h et plus parce que la charge d'activité est bien présente. Mais aussi parce que nous avons un métier-passion. Pour la majeure partie des agents, la récupération des heures était bien inférieure à la réalité. L'ONEMA y gagnait toujours. La récupération des heures est fastidieuse à faire et les outils de calcul sont inexistantes. Naturellement, l'option à 4 jours s'est imposée.

Le compte épargne temps a évolué et n'est plus vraiment attractif. Les difficultés récurrentes de l'établissement et les niveaux de salaire ont accentué ce choix.

Au final, tous les agents font en principe le même nombre d'heures.

L'organisation territoriale vers une pseudo-économie ou un but inavouable :

Premier trimestre 2012 : bigre, d'un revers de manche les RA de nos collègues sont fixées au bureau. Appréciations, cette façon de procéder sans prévenir les personnels concernés ; c'est bien naturel ! Du coup, on règle les taux de mission pris au bureau.

Examinons au passage l'emploi des véhicules et posons les premiers jalons pour diminuer insidieusement le parc automobile le moment venu.

Où et quand commence le service. Au bureau, en pleine ville ou sur le terrain ? Nous constatons que nos « rapporteurs » savent parfaitement où se porte notre action. Bien sûr, au bureau où l'on devrait passer le moins de temps possible pour remplir nos divers documents dans la mesure où cela fonctionne. Ces derniers temps, ils ont un peu raison puisque la politique agricole se déplace jusqu'à nos bureaux pour déposer son surplus. Allez, d'une pierre deux coups : une fiche de contrôle nitrate et un nettoyage de site en perspective. C'est machiavélique !

La bureaucratie parisienne oriente ostensiblement l'activité du terrain au départ des sièges de service. Pour quel gain ?! C'est absurde, car plus on s'en éloigne et moins nous serons compétents dans le contact et dans la connaissance avec, en plus, moins de réactivité et de disponibilité. Cette économie de bouts de chandelle est un leurre. Le prix à payer sera bien supérieur à leurs attentes : parking pour mettre les voitures, structure d'accueil en accord avec les règles (vestiaires - douche - toilettes homme - femme) et ce n'est rien qu'un aperçu ! Quand à la motivation : 7h41, et nous n'en ferons pas plus.

En vérité, nous trouvons qu'il n'est pas facile de travailler dans le contexte actuel. Le moral est assez bas vis-à-vis de l'extérieur comme de l'administration centrale de l'ONEMA. On paie une surexposition médiatique dont on se serait bien passé. Il faut admettre que l'application de la Loi sur l'eau passe par de nombreux chemins, notamment celui de la politique. De manière judiciaire ou administrative, nous sommes souvent en opposition et en première ligne vis-à-vis des élus. Bien sûr, nous avons raison d'œuvrer pour l'amélioration des masses d'eau.

Nous sommes simplement un peu seuls et nous avons raison trop tôt. Le malheur serait d'espérer que cela aille encore plus mal.

Une note d'espoir : le 14 mars, nous avons rencontré Laurent ROY, Directeur de l'eau et de la biodiversité au Ministère. La mort de l'établissement n'est pas au programme, bien au contraire. Par contre, il faut être vigilant. L'avenir nous dira ce que la Ministre proposera en milieu du deuxième semestre avec la mise en place de l'Agence française de la biodiversité.

 revendicatif l'Unsa-écologie !